

# LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

<p><b>PRIX DE L'ABONNEMENT</b> Suisse: Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4. — Trois mois fr. 3. — Etranger: (Union postale) fr. 12. —</p>	<p><b>RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY</b> ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE Tous les envois doivent être affranchis.</p>	<p><b>PRIX DES ANNONCES</b> la ligne ou son espace: Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct RÉCLAMES 50 ct.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à Sion, Lausanne, Genève, et à l'Imprimerie du Journal.

## Banquet populaire libéral

au Casino de SAXON

Dimanche, 6 novembre 1904

### PROGRAMME

10 h. 43. — Arrivée des participants du Haut.  
11 h. 32. — " " " du Bas.  
Vin d'honneur. — Cortège.  
12 h. — BANQUET.  
4 h. — Cortège au village. Vin d'honneur.  
6 h. — Soirée familiale.  
Musiques de fête: Fanfares de Saxon et de Charrat.

(Carte de fête fr. 2.50)

Départs par les derniers trains:  
Pour St-Maurice 7 h. 40. — Pour Brigue 9 h. 02.

## AUX citoyens libéraux valaisans

La participation de nos amis au banquet populaire de Saxon, dimanche prochain, dépasse toutes nos espérances; de toutes parts nos coreligionnaires ont répondu à notre appel et c'est en rangs serrés que nous rendrons dimanche à Saxon.

Comme nous vous l'avons dit, cette réunion, toute populaire, a pour but de resserrer les liens d'amitié, de fraternité et de solidarité qui unissent les progressistes valaisans.

En même temps elle rappellera aux vétérans de la vie politique les heures d'enthousiasme du passé; elle donnera à ceux qui sont aujourd'hui sur la brèche le réconfort et l'élan persistant vers le but à atteindre; elle initiera les jeunes à la lutte sans trêve pour le triomphe des idées libérales et démocratiques, elle groupera les citoyens de tous âges en un faisceau inébranlable, résolu à tous les efforts et mû par le mâle désir et l'énergique volonté de travailler au seul bien de la patrie.

Le parti libéral valaisan a des traditions glorieuses. Il a été le pionnier de notre indépendance et de notre émancipation politique. Il nous a légué la li-

berté et les heureuses conquêtes politiques et économiques qu'elle sème sur son passage.

Aux libéraux d'aujourd'hui de se montrer dignes des anciens et de prouver que la même ardeur les anime et que le même amour de la patrie les guide.

Nos adversaires, si puissants qu'ils soient, ne sont pas sans crainte pour l'avenir et ils rallient toutes leurs forces pour les opposer au souffle novateur qui passe sur nos vallées. A nous de serrer les rangs et de hâter l'heure où triompheront les idées de liberté et de progrès, comme aussi les idées généreuses qui rapprochent les hommes et en font des égaux et des frères.

Regardons l'avenir avec confiance, loin de nous le découragement; la cause que nous servons est trop belle pour la désertir; soyons fiers d'être les soldats de ce noble idéal et allons l'affirmer nombreux à Saxon dimanche prochain.

## Légendes et Héros

Chaque peuple possède ses héros légendaires et des traditions qui les concernent; les races les plus reculées ont une poésie nationale qui a survécu à tous les temps et que les critiques historiques les plus novateurs ont été impuissants à démolir et à arracher de l'âme populaire. Que reste-t-il donc à une contrée lorsqu'on a tué son idéal? Les hommes ne sont-ils pas déjà suffisamment portés naturellement vers le matérialisme, qu'il faille encore les priver de ces légendes populaires, dans lesquelles s'incarnent le meilleur de notre idéal national?

Que de grossières superstitions disparaissent, c'est là un bien. Que la crainte du croquemitaine pour les petits et des revenants pour les adultes fassent place à un sentiment raisonné sur les devoirs

et sur l'obligation pour tous de les remplir, sans avoir à redouter l'intervention de puissances chimériques, l'esprit public y gagnera en raison et en force individuelle.

Mais s'attaquer à des héros historiques, que la légende rend encore plus glorieux et dont les hauts faits ne dépassent pas ce qu'il est en la puissance d'un homme d'accomplir, alors, les critiques ont tort et rendent un mauvais service à la cause patriotique dont ils détruisent un des points d'appui.

Voyez notre héros national Guillaume-Tell, et dites s'il est un seul écolier qui entende le récit de ses exploits sans éprouver au fond du cœur un légitime orgueil. Il comprend aussitôt, dans son intelligence d'enfant, combien intrépide, courageux, pénétré d'amour de sa patrie jusqu'au sacrifice, ce simple et rustique paysan des Waldstätten fut grand, lui qui ne recula pas devant le défi d'un tyran le provoquant, pour sauver sa vie, à mettre en péril celle de son fils.

Cette légende, nous le répétons, tous la saisissent, les petits en premier lieu. Plus tard, ils comprendront que Guillaume Tell personifie une période de l'histoire, période de luttes acharnées durant lesquelles les pères, les guerriers, ont couru mille fois le risque de perdre avec leur liberté la vie de leurs fils, de leurs descendants, et qui ont dû à leur courage, à leur persévérance, à leur adresse, enfin, dans l'art militaire de triompher de leurs oppresseurs.

Tentez de renverser ces légendes populaires et elles renaîtront d'elles-mêmes. Jamais on a autant parlé de Guillaume Tell, que le jour où l'on voulut faire de ce personnage un être légendaire. Ces êtres légendaires, enfantés par l'imagina-

tion populaire, auxquels elle a donné son âme, resteront vivants malgré les archéologues, armés de documents plus ou moins authentiques, sur lesquels ils s'appuient pour chercher à démontrer la non-existence de notre héros national.

On n'ignore pas le goût prononcé de nos concitoyens de toutes les parties de la Suisse pour les choses antiques, mais il y a des spécialistes aussi parmi les collectionneurs et nous apprenons que le Musée d'Arts et Métiers à Berne s'est appliqué à recueillir tout ce qui avait trait à Guillaume Tell en fait de manuscrits, livres, tableaux, gravures, documents de tous genres.

Notre héros national n'est pas mort dans l'esprit populaire. Sa figure est de celles qui survivent à toutes les tourmentes politiques et contre lesquelles peuvent s'acharner tous les systèmes philosophiques et toutes les attaques historiques.

Tell restera, pour la génération future, ce qu'il fut pour les précédentes, le type du héros par excellence.

Sous la Révolution française, les Jacobins en avaient fait leur idole.

Lemierre avait écrit un drame *Guillaume Tell*, représenté pour la première fois le 17 novembre 1766 et sorti de l'oubli pour être ramené sur la scène en mars 1791.

Florian, pour charmer les ennuis de sa captivité durant la Terreur, écrivait une œuvre portant le nom de notre héros ou celui de la *Suisse libérée*.

En 1798 avait paru à Bâle, sans nom d'auteur, un article intitulé *Wilhelm Tell an seine Wiedergeborenen Söhne*. On y voit Tell, revenu du séjour des morts, adresser une verte mercuriale au Magistrat de Berne et lui déclarer que c'est

une voix fraîche qui égrenait ses notes cristallines:

Puisque le fils du roi m'aime  
Avec mes sabots...

— Voici mon père et Fernande, fit Arlette sans répondre et s'avançant de quelques pas dans leur direction.

Ils ne tardèrent pas à apparaître.

— Quelle belle matinée, dit le général à Vincent, qui venait aussi à sa rencontre, et quel site charmant, n'est-ce pas? Vous en admirez toute la poésie, mais si vous saviez quels souvenirs mélancoliques pour moi il évoque. J'ai connu Pierrefonds aux jours de sa splendeur, au temps du second Empire; j'ai vu dans ce pavillon abandonné la cour réunie, et, à ce balcon de bois, l'impératrice s'accouder pour assister à l'hallali du cerf qui venait se faire prendre là, comme au commandement, amené en cet endroit par un équipage tel qu'il n'y en a plus au monde. Et la musique des Guides qui jouait parfois pendant ces déjeuners de chasse! L'entraîn du brillant états-major de l'empereur, les toilettes et la beauté des femmes, dont l'impératrice était trois fois souveraine: par le rang, par l'élégance et par le charme! Quel rêve qu'une vie comme la sienne alors! Mais après, quel réveil!

— Pauvre femme! fit Arlette songeuse.

## FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

### 6 LA PLUS RICHE

PAR  
MARY FLORAN

#### III

— Cela dépend de ce qu'on appelle attachements romanesques, fit Vincent, qui s'était un peu repris et considérait attentivement mademoiselle de Moncy; moi, j'estime qu'aimer une femme, une jeune fille, si elle est libre, l'épouser et lui consacrer sa vie n'est pas événement assez extraordinaire pour mériter d'être qualifié de romanesque, c'est la simple, la droite, l'honnête logique de l'humanité, dont on n'a que le tort de trop s'écarter.

— Assurément, dit Arlette avec un peu d'amertume, mais qui fait cela? qui épouse une femme, parce qu'elle lui plaît? Ne faut-il pas que son rang dans le monde, sa famille, sa dot surtout, sa dot et ses espérances lui plaisent bien davantage encore?...

Reproduction autorisée aux journaux par un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

— Pour certains, c'est, en effet, une nécessité, imposée par les exigences de la dispendieuse vie moderne; mais il est des affections assez vives et assez fortes pour n'en point tenir compte, passer outre et préférer la tendresse à la fortune. Je crois même que ceux qui y obéissent sont les plus sages et les plus heureux de ce monde.

— Peut-être! fit la jeune fille rêveuse.

— Si vous en jugez ainsi, reprit Vincent sans se laisser décourager par ce demi-silence moitié grave, moitié badin, vous avez dû caresser, de votre côté, le même rêve que moi d'un amour partagé, très tendre, plus fort que la mort.

Et comme Arlette secouait doucement la tête:

— Ne vous en défendez pas, continua-t-il, ce rêve, toutes les jeunes filles — et c'est à leur honneur — le font.

— Combien le réalisent? demanda Arlette tout à fait mélancolique.

— Un assez grand nombre, puisque le bataillon blanc des jeunes générations n'est pas, par l'exemple, découragé de le renouveler.

Et Arlette ayant encore fait un geste de doute, Vincent reprit gaiement:

— Voyons, vous ne me direz pas que, comme les autres, comme moi, comme tout être jeune, confiant, aimant, vous ne poursuivez pas secrè-

tement ce but dans la vie, qu'il n'est pas votre espoir d'avenir?...

— Non, répondit Arlette tout à fait sérieuse, je ne m'y attache point, car je le crois irréalisable... Ce rêve, c'est pour moi un beau papillon bleu, tenez, comme celui là-bas dans les roseaux; si je voulais le poursuivre, les yeux fixés sur lui, je ne verrais pas les périls du chemin, j'entrerais dans ce marécage, je marcherais sur la verdure perfide de ces herbes d'eau, je me noierais dans ce lac... Pour éviter de tels accidents, ajouta-t-elle avec une douce ironie, je le regarde sans chercher à l'atteindre, il me charme parfois un instant l'esprit et les yeux, je ne lui demande rien de plus, car je le sais insaisissable!...

— Alors, fit Vincent vivement, qu'attendez-vous de votre destinée? qu'espérez-vous? que souhaitez-vous?

Arlette eut un sourire délicieux qui ramena la sérénité sur son visage.

— « Ce qu'à Dieu plaise! » dit-elle, c'est la devise des Moncy.

— Vous êtes trop raisonnable, riposta Vincent; est-ce qu'à vous, jeune, belle, parfaite comme vous l'êtes, quelque chose peut être refusé?... La réalisation de tous les rêves ne vous est-elle pas possible et, plus que toute autre, celle d'un rêve d'amour?

On entendait dans le lointain, s'approchant,

avec raison que les patriotes font appel à la République française pour restaurer en Suisse la liberté primitive.

Lorsque, dans une Constitution qui dura 7 jours, le général Brune divisa la Suisse en trois tronçons, il fit à la Suisse centrale le plaisir de l'appeler la *Telliane*.

Tell fut, au temps de la Révolution, le type par excellence invoqué par les révolutionnaires.

Mais le grand écrivain qui immortalisa Guillaume Tell, à supposer qu'il eut encore besoin de ce puissant appui, ce fut Schiller, lorsqu'il écrivit son émouvant drame du nom de notre héros, qui, ainsi que nous l'avons dit, sera bientôt dans les mains de tous nos écoliers.

Cette immortalité donnée à Tell par un poète allemand, s'est produite à cette époque de l'histoire où la critique acerbe sapait la légende et cherchait à plonger dans l'oubli un nom que tout Suisse vénère, un personnage qui est la gloire des vaillants montagnards auxquels nous devons cette liberté qui nous est si chère. Que ces historiens continuent donc leurs travaux, sans qu'ils cherchent encore à étouffer, à anéantir ce pur idéal vers lequel toutes les opinions et toutes les pensées peuvent converger sans courir le risque de se heurter et de se froisser.

## CANTON DU VALAIS

### Décisions du Conseil d'Etat

Les travaux de correction de la route Leytron-Saillon, tronçon Leytron, sont adjugés à la commune de Leytron, et sur le tronçon Saillon à la commune de Saillon.

— Les travaux d'exhaussement et de consolidation de la douve du Rhône sur Chamoson sont adjugés à MM. Robert Rebord et Delaloye Français.

**Secours mutuels.** Dimanche, 30 octobre, la société italienne de secours mutuels de Brigue a fêté le deuxième anniversaire de sa fondation.

Beaucoup de participants; les sociétés sœurs de Martigny et de Monthey ont pris part à cette fraternelle réunion dont l'entrain était rehaussé par les fanfares de Brigue et de Naters.

Au banquet, nombre d'orateurs ont pris la parole, entre autres, M. Bonnet, de Naters, président de la société de Brigue, qui a ouvert la série des toasts, et M. Francesco Croce, le nouveau vice-consul d'Italie, récemment installé à son poste.

**Industrie des hôtels.** — Une société anonyme au capital de 750,000 fr., divisé en actions de 500 fr. au porteur

— On m'a dit, reprit Vincent, qu'elle venait encore à Pierrefonds, à Compiègne, dont, l'an passé, elle a voulu visiter le château, incognito. Les gardiens l'ont devinée à ses larmes, en entrant dans la chambre qui fut celle du prince impérial.

— Est-il possible qu'elle ait fait cela, dit le général incrédule, qu'elle ait eu le triste courage de rentrer, étrangère, sous le toit où, impératrice, elle avait été acclamée?

— Pourquoi non? fit Arlette, lorsque la seule richesse qui reste consiste en souvenirs, quelque poignants qu'ils puissent être, pourquoi n'en pas jouir?

— Mais toucher du doigt une telle déchéance, se sentir une inconnue, la première venue, là où l'on a régné, de par le rang comme de par la beauté, c'est une souffrance d'orgueil au-dessus de la force de résistance d'une femme.

— Ah! fit Arlette, ce n'est pas cela qui m'inspire pour elle sympathie et pitié, je ne plains pas l'impératrice qui a perdu sa couronne, je plains l'épouse, je plains la mère...

— Moi aussi, ajouta vivement Vincent qui, observant soigneusement la jeune fille, avait noté sa délicate émotion.

— Partons-nous? dit Fernande que tout cela n'intéressait pas.

— Oui, répondit le général; viens, Arlette, que je te mette en selle. Ah! monsieur de

vient de se constituer pour l'achat, l'exploitation et l'extension de l'Hôtel Château Bellevue à Sierre et du domaine joint au dit hôtel, ainsi que pour l'achat de terrains dans le voisinage de Sierre, comme aussi, disent ses statuts, l'exploitation et la vente de tous terrains, hôtels ou constructions qu'elle pourrait acquérir ou créer dans la suite.

**Sion.** — Pour les incendies de Clèbes. — La quête ordonnée par le Département de l'Intérieur du canton du Valais sera faite par les soins de M. Henri Ribordy, secrétaire municipal. Les personnes charitables que le quêteur n'aurait pas rencontrées chez elles sont priées de faire parvenir leurs dons au bureau municipal.

— **Société d'agriculture.** — La distribution des prix de la Société séduinoise d'agriculture est fixée au dimanche 13 courant, à 1 1/2 h. après midi, à la Planta. Les membres de la Société sont priés de se réunir à 1 1/4 h. au local.

Après la distribution, départ en cortège de la Planta, puis réunion familière au local de la Société vinicole, où, par les soins du comité, sera exposée une collection des fruits recommandés.

— **Une balle malencontreuse.** — La ville de Sion a été privée de la lumière électrique durant la nuit de mardi et dans la matinée de mercredi. Ce désagréable incident est dû à un tireur maladroit ou peut-être trop adroit... Une société s'exerçait au tir le jour de la Toussaint vers le pont de la Morge; une balle alla frapper et coupa un des fils électriques conduisant le courant dans la ville; et voilà les Séduinois obligés de sortir la vieille lampe à pétrole en cette mélancolique soirée du 1<sup>er</sup> novembre.

— **Foire du 29 octobre 1904.**

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér.
Chevaux	12	5	300	700
Poulains	18	8	200	450
Mulets	13	6	250	600
Anes	21	14	70	120
Taureaux	23	16	180	340
Bœufs	53	40	280	450
Vaches	589	250	180	400
Génisses	158	90	100	320
Veaux	139	70	80	180
Porcs	163	120	30	150
Porcelets	133	80	8	30
Moutons	160	140	10	25
Chèvres	92	70	10	45

Les conditions de vente ont été à peu près comme à la foire précédente; les vaches portantes trouvaient preneurs aux environs de 300 fr.

La gare a expédié 166 pièces de bétail.

### Un nouveau pont sur le Rhône.

— Une vingtaine de délégués des communes de Saint-Gingolph, Bouveret, Noville, Villeneuve, Montreux, La Tour avaient répondu, samedi, à la convocation de M. Cudry, président de la commune de Port-Valais, pour discuter l'opportunité de la construction d'une nouvelle route avec pont sur le Rhône, reliant directement le Bouveret à Villeneuve. La réunion était fixée à Ville-

Fraisieux s'en charge? — Très bien. Est-elle un peu calmée, la vilaine bête?

— Absolument; vous savez qu'elle n'a pas de fond, un temps de galop et la voilà domptée.

— Oui, reprit Vincent qui examinait soigneusement la bride; mais elle est dangereuse: indocile, capricieuse, pas solide. Mon général, vous me permettez de vous envoyer demain le cheval que je monte aujourd'hui; mademoiselle Arlette l'essaiera. Hier, j'hésitais à le lui proposer, car il est jeune, ardent, il faut savoir le mener; mais aujourd'hui que j'ai vu avec quelle perfection elle se tient à cheval, je serai beaucoup plus tranquille de la savoir sur *Sultan* que sur sa vilaine jument...

— N'est-ce pas qu'elle monte bien? fit le général, flatté dans son paternel orgueil; à dix-sept ans elle avait déjà cette assiette, ce sang-froid. Je souffre tellement de la voir sur une rosse comme celle-là que, pour quelques jours, j'accepte votre aimable proposition, le temps de lui procurer une autre monture...

— Si *Sultan* plaît à mademoiselle votre fille, ce n'est pas la peine, mon général; je pourrai le lui laisser tout le temps de son séjour à Pierrefonds; je vous le répète, j'en ai un autre, sans compter mon cheval d'armes...

— C'est égal, dit Arlette souriant, ce serait abuser que de vous priver de cette jolie bête que vous aimez tant...

neuve, ainsi que nous l'avons dit, et présidée par le syndic de l'endroit, M. L. Amiguet.

De la discussion, il ressort que la route projetée rendrait de grands services en mettant en communications plus faciles deux contrées dont les intérêts sont les mêmes, mais que cet intérêt est beaucoup plus grand pour les localités situées sur la rive gauche du fleuve et du lac que pour les communes de la rive vaudoise, car c'est surtout le Valais qui vient écouler ses produits dans la contrée de Villeneuve, Montreux, Vevey.

La commune de Port-Valais a déjà voté en principe sa contribution à la dépense. La commune de St-Gingolph est décidée à faire de même.

A l'unanimité l'assemblée a déclaré utile et urgente la création de cette nouvelle artère. Un comité de cinq membres — dont font partie MM. le syndic de Villeneuve; Henri Chenaux, député de ce cercle; Curdy, président de la commune de Port-Valais; Louis Rosset, député à Montreux; Panchaud, ingénieur à Montreux, — a été chargé d'étudier le projet et d'en poursuivre la réalisation.

**Aux forts de St-Maurice.** — Grands branlebas de combat, avant-hier mercredi après midi, aux fortifications de St-Maurice; mais, cette fois, ce n'est pas sur l'ordre du commandant des fortifications qu'a tonné l'artillerie, c'est sur l'ordre de notre haute et très pacifique cour de justice, le Tribunal fédéral.

En effet, le juge fédéral délégué à l'instruction de la cause civile pendante entre la Confédération et la Société des Bains de Lavey, au sujet du préjudice que cause à cet établissement le tir des forts, a requis de la Confédération et obtenu d'elle qu'elle fasse procéder à des exercices de tir avec projectiles, aux forts de Savatan.

Ces tirs ont eu lieu mercredi en présence de cinq juges fédéraux, les avocats des parties et deux administrateurs de la société des bains.

La Confédération avait mis à la disposition du Tribunal fédéral MM. les majors Henri Chessex, Ernest Grosselin et le capitaine Guibert.

Il a été tiré 10 coups avec chacune des batteries 9 et 10, 5 coups avec chacune des pièces de la batterie du colombier, et 100 au moyen de deux mitrailleuses Maxim.

Les frais résultant de ces tirs seront considérés comme frais judiciaires et suivront le sort de la cause.

Une commission spéciale a été chargée de faire un expertise sur les causes et la réalité de la diminution des recettes des bains de Lavey.

**Une comédie.** — (Corr.). — La demande intempestive du quêteur de T... au sujet de l'accaparement de l'ancienne église, désaffectée sans autre et transformée actuellement en un vulgaire hôtel-pension, demande que nous avons exposée dans un précédent n°, a été retirée au dernier moment, ainsi qu'en té-

— J'aime tout autant *Turlutaine*, ma petite jument noire; je vous en prie, mademoiselle, ne me refusez pas le plaisir de mettre *Sultan* est à votre disposition...

— Où allons-nous? interrompit Fernande, il trop tôt pour rentrer.

— Gagnons Vieux-Moulin, fit le général, nous mettrons monsieur de Fraisieux sur la route de Compiègne, et nous reviendrons déjeuner.

Ils reprirent et suivirent le chemin charmant, au bas du coteau boisé, traversèrent le petit village de Vieux-Moulin, au pied de son étrange église au toit de pagode, et arrivèrent sur la voie de grande communication qui relie Pierrefonds à Compiègne et où l'on devait quitter Vincent.

— Faisons-lui un pas de conduite, dit Fernande, poussant son cheval en avant, nous reviendrons par le Gros-Hêtre.

Le général y consentit. Au bout de quelques mètres, Arlette s'arrêta.

— Voyez donc, dit-elle, sur le côté de la route, ce joli bouquet de bruyères.

Vincent le reconnut: c'était le sien. Sans descendre de son cheval, se penchant, il put le ramasser sur le talus où il l'avait jeté.

— Je n'ose pas vous donner cette trouvaille, dit-il à Arlette.

— Pourquoi? répondit-elle, tendant la main

moigne l'avis suivant, affiché le 30 octobre par le président du conseil communal:

« La votation annoncée pour aujourd'hui n'aura pas lieu, la maison du Grand-St-Bernard ayant momentanément (c'est nous qui soulignons) retiré sa demande concernant l'ancienne chapelle de T...

T..., le 30 octobre 1904. »  
(Sceau communal)

De quel droit, nous permettrons-nous de demander tout d'abord, le Conseil communal de T... a-t-il ajourné la votation de cet objet, alors que tous les électeurs étaient sur les lieux, du moment que la maison du St-Bernard n'avait retiré sa demande que momentanément?

Est-ce par condescendance pour la puissante maison ou par peur d'un procès? C'était cependant le cas où jamais d'être une bonne fois fixé sur cette question car, voilà tantôt 16 ans que nous attendons de savoir pour qui ont été faites les transformations de notre chapelle en hôtel. Et nous en sommes encore à attendre de savoir à qui profiteront les quêtes faites en notre nom!

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons, l'opinion ne s'accommodera d'aucun étouffement; elle exige le débat contradictoire, d'où seule peut jaillir la pleine lumière. Qu'attend donc le prévôt du Gd-St-Bernard et son procureur pour satisfaire à ce vœu de l'opinion?

X.

**Martigny.** — Dimanche soir, au restaurant Kluser, les amateurs auront la bonne fortune d'entendre un concert donné par les deux célèbres jodleurs et chanteurs alpins suisses. (Voir aux annonces).

## Confédération Suisse

### Mort accidentelle de M. Gallati, juge fédéral.

— M. Gallati, juge fédéral nouvellement nommé, sortait de l'audience du Tribunal fédéral, hier jeudi, un peu après 1 h. de l'après-midi et descendait en courant l'avenue qui de Montbenon conduit à la place du Flon, dans l'intention de prendre le train Lausanne-Ouchy, qui part à 1 h. 30. Le train venait de se mettre en marche. M. Gallati essaya de monter sur le marchepied d'un wagon de houille que le train conduisait à l'usine à gaz. Il manqua le marche-pied assez élevé et courut un instant à côté du wagon, se cramponnant à la main courante. Un peu avant l'entrée du tunnel, il lâcha prise et tomba. Deux employés de la compagnie, qui se trouvaient sur le peron de la gare, le relevèrent. M. Gallati leur déclara qu'il n'avait pas de mal. Ils le conduisirent à la salle d'attente, où il s'assit, dans l'intention de prendre le train de 1 h. 45.

Au moment où il se levait pour prendre le train, il chancela et tomba, entraînant le distributeur automatique auquel il s'était cramponné. On le transporta alors

pour le prendre, il est ravissant et tout frais! Sans doute, quelqu'un l'a perdu, on ne l'eût pas abandonné volontairement.

— Ou bien, fit Vincent baissant la voix, quelque promeneur l'a-t-il cueilli, ce matin, avec la pensée d'une femme, à qui il l'eût offert; puis, au dernier moment, il n'a pas osé et l'a laissé là.

Arlette comprit-elle?... Elle rongit violemment et, sans répondre, assujettit les fleurs au pommeau de sa selle.

Le général, en avant, occupé de Fernande, à qui il donnait un conseil, n'avait point entendu. A ce moment il tira sa montre.

— Fillettes, dit-il, il faut retourner, votre mère nous attendra; et vous, monsieur de Fraisieux, vous allez aussi vous mettre en retard; allons, à bientôt!

— Aussitôt que je le pourrai, mon général, je viendrai voir si mademoiselle de Money est contente de *Sultan*.

— Bon, fit Fernande toute déçue, on ne vous verra pas pendant huit jours?

Vincent chercha les yeux d'Arlette et les trouva un peu tristes.

— J'espère que si, dit-il, il est avec le service des accommodements.

Et, saluant, il partit à toute bride.

(A suivre.)

dans une petite salle attenante au bureau de la gare, et l'on prévint les docteurs Tailless et Roux, ainsi que Mme Gallati, qui arrivèrent quelques instants plus tard. Les médecins lui donnèrent leur soins, mais à 3 h. 45, M. Gallati rendait le dernier soupir. Il avait les cinquième et sixième côtes du côté gauche brisées, ce qui détermina probablement un accident cardiaque.

Une enquête a été immédiatement ouverte par le juge informateur du cercle de Lausanne.

**Assurance contre les maladies et les accidents.** — En suite de la décision de principe prise par le Conseil fédéral, le département du commerce, de l'industrie et de l'agriculture s'est attaché, comme juriste, M. E. Cérésolo, Dr en droit et avocat, qui sera chargé de l'élaboration des nouveaux projets de lois fédérales sur les assurances contre les maladies et les accidents.

**Cours pour retardataires.** — Un cours de répétition pour retardataires d'infanterie d'élite aura lieu à Yverdon, du 8 au 25 et. Il comptera de 6 à 800 hommes des cantons de Vaud, Genève et Valais.

**Expulsions.** — A l'occasion de la grève générale qui a éclaté, à la mi-septembre, à Milan et dans d'autres villes d'Italie, des ressortissants italiens, à l'instigation de la commission exécutive du parti socialiste italien en Suisse, ont organisé, sur différents points du territoire de la Confédération, des manifestations contre le gouvernement italien.

Après une réunion qui a eu lieu le 19 septembre, à Lugano, un certain nombre de participants se sont rendus devant le consulat d'Italie et en ont arraché l'écusson, qu'ils ont ensuite jeté dans le lac.

A la suite d'une minutieuse enquête, et sur la proposition des autorités du canton du Tessin, le Conseil fédéral a expulsé du territoire suisse huit ressortissants italiens qui avaient participé à cet acte de vandalisme et qui, par leurs menées anarchistes, troublent l'ordre et la sécurité publique.

**Sept fils militaires.** — La visite sanitaire et les opérations du recrutement qui ont lieu ces jours-ci dans la Gruyère ont permis de constater que M. Pierre Overney, à Cerniat, a vu recruter pour le service militaire de la Confédération son septième fils et que l'an prochain sera recruté son huitième. Les six premiers font tous partie du même bataillon, le 15<sup>e</sup>, et de la même compagnie. Le père est dans le landsturm armé. Il y a donc dans la maison huit fusils.

Un fait semblable s'est passé dans la famille Andrey, à Bulle, qui comptait 8 de ses fils dans l'armée fédérale.

A la Chaux-de-Fonds également un instituteur, M. Luginbuhl, qui fait partie du landsturm, a 6 fils dans l'élite.

**Elevage du cheval.** — La commission fédérale pour l'élevage du cheval a siégé ces jours derniers à Berne et a arrêté un projet de statuts-type pour la constitution des syndicats d'élevage auxquels la Confédération accorderait des subventions annuelles sous la forme de primes.

Le but assigné aux syndicats par les statuts est l'élevage du cheval de cavalerie, d'artillerie ou de trait, l'acquisition de pâturages pour juments poulinières et poulains, le dressage des jeunes chevaux, les instructions à donner pour un élevage technique, l'envoi des produits aux expositions, marchés-concours, etc.

## Nouvelles des Cantons

**Jura Bernois.** — *Fin du compromis.* — Le parti radical a décidé, à la suite d'incidents qui ont marqué les récentes élections de députés au Grand Conseil, de rompre le compromis passé avec le parti conservateur, dans le district de Delémont, et de reprendre sa liberté d'action. Le parti radical présentera un candidat pour l'élection au Grand Conseil dans le cercle de Basse-court, siège réservé jusqu'ici aux conservateurs.

**Berne.** — *Condamnation d'un frelateur de vins.* — On pouvait lire depuis longtemps déjà des annonces dans les journaux bernois, dans lesquelles un nommé Urech, marchand de vin à Anet, offrait en vente des vins vaudois et des vins rouges gallisés. L'inspecteur des denrées alimentaires soumit la marchandise à un examen plus exact et découvrit que ce soi-disant vin vaudois était fabriqué avec des raisins secs et coupé quelque peu avec un vin blanc de qualité inférieure. Le vin rouge était fabriqué exclusivement avec des raisins secs et coloré au moyen de couleurs de goudron. Ces jours derniers le juge de Cerlier vient de condamner Urech à six jours de prison, à 620 fr. d'amende et aux frais s'élevant à environ 100 fr.

L'enquête constata que notre frelateur était en possession de deux diplômes d'expositions et que ces diplômes sortaient d'obscures agences du midi de la France. Tout était donc faux, le vin et les distinctions.

**St-Gall.** — *Alliance socialiste-ultramontaine.* — Une réunion d'adieux qui comptait environ 400 personnes a été organisée lundi en l'honneur de M. Baumberger, rédacteur démissionnaire du journal conservateur, l'*Ostschweiz*, auquel de beaux cadeaux ont été offerts. MM. Schubiger, conseiller national clérical, et Scherrer, conseiller national socialiste, ont souligné et célébré la continuation de l'alliance cléricale-socialiste.

**Grisons.** — *Une bonne aubaine pour le fisc.* — Le fisc cantonal et communal de Coire vient d'encaisser la somme de 150,000 francs en impôts arriérés et amendes, au sujet d'une succession dont le montant n'avait pas été déclaré intégralement. C'est grâce aux contestations qui divisèrent les héritiers que la fraude fut découverte.

**Vaud.** — *Emoi justifié à Prangins.* — L'émotion est vive à Prangins. Deux incendies successifs ont éclaté, la nuit à la même heure, allumés par une main criminelle; puis des lettres anonymes de menaces sont parvenues à plusieurs habitants, à MM. Ruey et Schwab, à Prangins, leur annonçant que la prochaine fois ce serait leur tour.

Un commencement d'incendie a été dernièrement découvert et éteint à temps chez M. Schwab.

Une garde composée de trois pompiers et d'un gendarme a été instituée pour veiller à la sécurité des habitants. On ne dort plus à Prangins.

## Nouvelles étrangères

### La guerre russo-japonaise

#### Résistance désespérée de Port-Arthur

Le dernier rapport du général Stœssel, daté du 26 octobre, raconte que les Japonais se sont emparés des forts voisins où ils placèrent des canons de siège de douze pouces, malgré les efforts héroïques de la garnison.

Les morts sont nombreux; on manque de munitions et les défenseurs ne peuvent répondre à l'artillerie ennemie. Ils tiennent ferme néanmoins. Ajoutez à cela que, chaque jour, des incendies se succèdent, allumés par les obus japonais, et que les assiégés souffrent de la faim et du froid. Cela fait maintenant plus de 156 jours que dure le siège.

Le vaillant Stœssel termine en disant que, malgré tout, les Russes sont décidés à se battre à outrance et à périr jusqu'au dernier plutôt que de se rendre.

#### L'opinion des Japonais

Les Japonais estiment que, même s'ils s'emparaient des principaux forts situés à l'est de la place, les Russes pourraient prolonger un mois encore la résistance à Liao-ti-chan et à la Queue du Tigre.

Ils ont bon espoir de voir flotter le drapeau du Soleil-Levant sur la forteresse avant l'arrivée de la flotte de la Baltique.

#### Autour de Moukden

Armés de fusils de petit calibre et de canons à longue portée, les deux armées hostiles font, à leurs frais, l'apprentissage de la tactique du XX<sup>e</sup> siècle. La guerre finie, cette tactique sera exposée dans de savants ouvrages allemands, français ou anglais. Ce que l'on en peut

dire maintenant, c'est qu'à moins d'une supériorité considérable, au point de vue du nombre des fusils et des canons, elle rend toute offensive vaine et dangereuse.

A plat ventre derrière leurs retranchements, les adversaires se fusillent à grande distance, pendant des jours entiers, en guise de prélude. Il en résulte que ce qui caractérise un champ de bataille moderne, c'est qu'on n'y voit personne. De temps en temps, soudain, une subdivision fait un bond, puis se terre aussitôt. On ne la voit plus.

#### L'expectative devant Moukden

Les positions des Japonais, au nord de Yentaï sont si fortes que seul un mouvement tournant de grande envergure pourrait les obliger à battre en retraite. Il serait extrêmement dangereux, pour les Russes, de procéder à un mouvement, en présence d'un ennemi mobile et ingénieux, sans laisser au centre des forces égales à celles de l'adversaire.

L'armée russe, égale en nombre à l'armée japonaise, désire attaquer, à son tour. Il lui manque pour cela des renforts que Kouropatkine ne cesse de solliciter du tzar. Ces renforts, on les rassemble à Odessa, à Varsovie, à Moscou, mais il s'écoulera du temps avant qu'ils se trouvent sur le champ de bataille.

Or la mauvaise saison avance, et, dans un mois, il faudra que les belligérants prennent leur quartier d'hiver.

On mande de Moukden aux *Birchewija Viedomosti*, en date du 2 novembre: Cette nuit, sur toute la ligne des positions avancées, la tranquillité la plus complète a régné.

Cependant, nous et les Japonais restons sur le qui-vive.

Nos tranchées avancées sont à 800 pas de l'ennemi.

Lé froid commence à se faire rigoureusement sentir.

**France.** — *A la Chambre.* — Un gros débat est engagé de nouveau aujourd'hui, vendredi, à la Chambre française; au sujet des révélations des délations dont certains officiers seraient l'objet à propos de leur avancement dans l'armée.

Le fond de l'interpellation développée par un député nationaliste, M. Guyot de Villeneuve, est celui-ci: Depuis deux ou trois ans un cabinet noir fonctionne au ministère de la guerre, sous l'œil bienveillant du ministre et le contrôle du Grand Orient de France. Tous les officiers qui manifestent des sentiments anti-gouvernementaux, vont à la messe ou appartiennent à l'aristocratie sont notés. Ils voient leur avancement arrêté et ils croupissent dans les grades secondaires quand ils ne sont pas envoyés en disgrâce dans quelques trous en province.

La presse nationaliste jubile et dénonce avec véhémence les agissements du ministre avec l'appui des loges, demandant à grand cri la démission du général André.

Ces braves nationalistes oublient le passé et nous semblent bien dégoutés.

Ils oublient que sous l'Empire et pendant près de 30 ans de République les officiers républicains avaient été l'objet des mêmes mesures et avaient vu leur carrière brisée à cause de leurs opinions.

Ils oublient qu'il n'y a pas si longtemps, du temps des Mercier, Cavaignac et autres ministres de la guerre, la collusion et le faux régnaient en maître au ministère de la guerre. Pendant 30 ans la Congrégation a travaillé à mettre la main sur le corps des officiers, casant ses créatures et éliminant les républicains. Ne réussissaient que les élèves des Jésuites, et l'histoire des sujets de composition, aux examens passés par les bons pères, n'est point encore oubliée. Et la Congrégation a failli réussir. La majorité des officiers était mûre pour un coup d'Etat; sans l'affaire Dreyfus qui a dévoilé les agissements de la bande noire, sans l'énergie du parti républicain enfin ressaisi, la République était par terre et la France livrée aux pires aventures césariennes.

Certes, les agissements incriminés sont blâmables; mais sous tous les ministères

des choses pareilles se sont produites et surtout sous les ministères les plus conservateurs. On ne peut donc faire un grief au gouvernement actuel de chercher à épurer le haut commandement, infesté d'aristocrates et de réactionnaires et de s'entourer de bons républicains. On lui reprochera, avec raison, d'avoir manqué de discrétion et de mesure; n'oublions pas, avant de lui jeter la pierre que la besogne était grande et qu'on ne fait d'omelettes sans casser des œufs.

**Pays-Bas.** — *Translation des restes du président Krüger au Transvaal.* — Le corps du président Krüger a quitté lundi Rotterdam pour l'Afrique du Sud, à bord du vapeur *Batavia IV*.

Le cercueil de l'ancien président de la République sud-africaine, précédemment déposé dans une chambre mortuaire d'un cimetière de la Haye, a quitté cette ville sans aucun appareil, escorté des seuls membres de la famille, pour être porté directement à bord du navire sur lequel ont pris place ces derniers qui accompagneront les restes du vieux président jusqu'au lieu du dernier repos.

Le navire ne fera escale qu'à Las Palmas, avant d'arriver au Cap, où le cercueil sera reçu par une délégation d'Afrikaners, et transporté sur un train spécial jusqu'à Prétoria.

Là, des obsèques solennelles auront lieu probablement dans la première quinzaine de décembre.

**Etats-Unis.** — *Rupture d'un réservoir d'eau.* — Le réservoir qui fournit l'eau aux villes de Salem et Winston (Caroline du Nord) s'est rompu mercredi; 1700 personnes ont perdu la vie et beaucoup sont portées manquantes.

## La rentrée des classes

### Le départ de l'appétit

C'est un fait que beaucoup d'enfants dès qu'ils sont rentrés au collège perdent l'appétit. Les causes de cette inappétence sont nombreuses, et les études nous entraîneraient trop loin. Indiquons plutôt de suite le remède. Pour rendre l'appétit à un enfant, rien est égal à un traitement de quelques jours par les pilules Pink. Il ressort, en effet, de la lecture de toutes les attestations de Docteurs, de particuliers, que le premier effet du traitement des pilules Pink est le relèvement immédiat de l'appétit. On comprend aisément combien ce symptôme est important et quelles conséquences il a, puisque le relèvement des forces procède de la nutrition normale. Nous prendrons un exemple dans la lettre du père d'un jeune écolier de 14 ans, Georges Tardy, qui habite à Lyon 48, rue Vitton.

« Mon fils Georges, écrit-il, a eu une croissance trop rapide, ce qui l'a beaucoup affaibli. Il était pâle, sans force, lent dans tout ce qu'il faisait; il n'avait plus le moindre appétit et nous étions obligés de le gronder pour le faire manger. Son haleine était courte et il avait de fréquents étourdissements. Il cauchemardait la nuit, avait des migraines, des tintements dans les oreilles. Des personnes qui avaient employé les pilules Pink avec succès nous les conseillèrent fortement. Mon fils a pris les pilules Pink et tous ses maux ont disparu. Il est fort et se porte très bien. Dès les premières boîtes il a retrouvé un excellent appétit. »

Si vos enfants ne mangent pas, faites leur prendre les pilules Pink. Ecrivez à ceux de vos enfants qui sont au collège demandez leur s'ils ont de l'appétit. S'ils vous répondent que non, adressez-leur de suite quelques boîtes de pilules Pink qui leur donneront l'appétit, favoriseront leur croissance en leur fournissant du sang riche et pur. Souvenez-vous qu'il est préférable d'aller chez le boucher que chez le médecin, et que quand on ne va pas chez le premier, on est forcé de rendre visite au second. Les pilules Pink sont aussi bonnes pour les grandes personnes que pour les enfants. Elles sont recommandées aux personnes faibles, anémiques, chlorotiques, à ceux qui font de durs travaux ou que les excès ont épuisés, aux personnes qui souffrent de l'estomac, de douleurs et d'affections nerveuses.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal pour la Suisse, MM. Cartier & Jorin, droguistes, à Genève. Trois francs cinquante la boîte et dix-neuf francs les six boîtes, franco contre mandat-poste.

## Avis aux abonnés

Prière, lors des changements d'adresse, d'indiquer l'ancien domicile et d'ajouter 20 centimes en timbres-poste.

 La réclame intelligente est l'arbre dont le commerce et l'industrie recueillent le plus de fruits.

**R**estaurant **KLUSER**, Martigny-Ville  
 Dimanche 6 novembre à 8 h. du soir  
**Concert**  
 donné par les deux célèbres jodleurs et chanteurs alpins suisses  
**Sylvin & Bertschi**  
**PROGRAMME :**  
 Marche de l'Oberland bernois. — Jodel Solo. — Baryton Solo. — Les Joyeux Garçons (Duo). — Jodel Solo. — Baryton Solo. — Ranz des Vaches de Lucerne (Duo avec cloches.) — Le Bonheur du Suisse (Jodel avec écho) — L'amour pour les montagnes (Duo).

Ayant fait de grands frais pour l'engagement de ces deux célèbres artistes, le public est prié de participer nombreux à ce concert si rare en son genre.

**Magasins de nouveautés**  
**ORSAT frères, Martigny**

ont reçu leurs collections pour l'hiver, **Confections pour Dames & fillettes en collets, jaquettes, paletots de tous prix.**

**Pèlerines** pour hommes et enfants  
**Complets** pour hommes  
**Chemises** pour hommes  
**Complets** pour enfants  
**Chapeaux** feutre, assortiment complet

ainsi que les dernières nouveautés.

**Lainages, Cotons, Toiles**

Horlogerie Réparations soignées

**Ver solitaire**

En réponse à votre lettre, je vous informe avec plaisir qu'après avoir suivi vos prescriptions transmises par correspondance, j'ai été délivré du ver solitaire en trois heures de temps. Je vous prie d'agréer tous mes remerciements et mes salutations. Bursinel (Vaud), le 20 novembre 1903. Gustave Larpin, fils. — Le syndic soussigné déclare authentique la signature de Gustave Larpin, fils, apposée ci-dessus. Bursinel, le 20 novembre 1903. Roux — Adresse: Polyclinique privée Glaris, Kirchstrasse 405, Glaris. 10-4

**Au Petit Suisse, Saxon**

Grande mise en vente d'une quantité d'articles en magasin dont voici l'aperçu des prix:

- fr.—
- Cigares Flora, le paquet 0,15
- Savon de Marseille 60% le morc. 0,20
- Sardine, la boîte 0,25
- Chicorée, gros paquet 0,10
- Allumettes ordinaires, 2 paquets 0,15
- " Suédoises, le paquet 0,15
- Carnet de compte 0,05
- Cahier d'école 0,05
- Papeterie, 5 feuilles, 5 enveloppes 0,05
- Graisse à chaussures, la boîte 0,20
- Bleu liquide, le flacon 0,20
- Hareng fumé, la pièce 0,05
- Filet d'hareng, la boîte 0,50
- Pipes assorties en bois 0,50
- Régates assorties au choix 0,50
- Attaches de souliers, la douzaine 0,10
- Chemises-couleur pour hommes fr. 1,60, 1,80 et 2,25
- Complets pour hommes au choix 25,—
- 1 lot balais à manche, la pièce 0,25
- 1 lot coupons divers le m. 50 et 0,60
- 1 lot drapp. hom. cédém. à 4,50 et 5,50
- Encore 1 lot émail qui sera vendu le kg. à fr. 1,—
- Cartes postales, la pièce 0,01 et 0,05

**Au Petit Suisse, Saxon**

**VINS**  
 Bons vins blancs d'Espagne à 38 et 40 cts le litre. Bons vins rouges naturels du Midi à 38 et 40 cts le litre. Franco toutes gares par fûts de 50, 100, 200 litres et au-delà. S'adresser à Charles Martin, Monthey.

**Horlogerie**  
 Montres en tous genres, bon courant dep. fr. 8.  
 Montres de précision dep. fr. 26.  
 Morbiers dep. fr. 25.  
 Régulateurs & pendules dep. fr. 10.  
 Réveils dep. fr. 3,50.  
 Réparations soignées, bon marché  
**Emile Bruchez, à Sembranchon**

**Lots!**  
 de la loterie pour la construction d'une église à Eggersberg, autorisée par le gouvernement cantonal. 15,000 billets. Prix du billet fr. 1. Pour fr. 5100 de lots gagnants. 1er lot fr. 1000 2me lot fr. 400. Les vendeurs de billets sont priés de s'en occuper activement. Se recommande Pour la Commission de la Loterie: **Gischig Christian**

**Lots!**  
 sont fournis à partir de fr. 10, avec sonnerie depuis fr. 13. Réveils depuis fr. 2,80. Montres depuis fr. 3,75. Garantie écrite de 2 ans. Grand catalogue illustré des montres; chaînes, articles en or et en argent gratuits et franco. **Albert SCHALLER, Emmishofen, N° 54** Thurgovie  
 La première et la plus grande maison d'expédition d'horlogerie.



**D<sup>r</sup> RIBORDY**  
 Martigny-Ville  
**de retour**

**GRATIS** J'offre à toutes personnes le moyen de guérir 70 à 100 francs par mois, même sans quitter son travail. Ecrire à E. Yung, Breuloux (Suisse).

Un sang pur et abondant c'est la santé! Purifiez et renouvelez votre sang en faisant une cure de **Salsepareille ferrugineuse Simond**

la plus efficace contre les boutons, furoncles, eczémas, rhumatismes, hémorroïdes, mauvaise digestion, pâles couleurs, anémie. Demandez le prospectus gratuits et franco. En flacons de fr. 3,50, 6, et 10 **A. SIMOND, pharmacien-herboriste, Rolle**

**Baisse du fromage**  
 Fromage maigre, tendre, très bonne qualité, est expédié en pièces de 12-15 kg. à 45 ct. le kg. contre remboursement. Laiterie de KARTHAUS-ITTINGEN, Canton de Thurgovie 8-6

**Régulateurs**  
 sont fournis à partir de fr. 10, avec sonnerie depuis fr. 13. Réveils depuis fr. 2,80. Montres depuis fr. 3,75. Garantie écrite de 2 ans. Grand catalogue illustré des montres; chaînes, articles en or et en argent gratuits et franco. **Albert SCHALLER, Emmishofen, N° 54** Thurgovie  
 La première et la plus grande maison d'expédition d'horlogerie.

**LA VEINE A LA SUISSE!**

**AVIS XV<sup>e</sup> Loterie Royale Hongroise AVIS**

Par décision du Ministère Royal Hongrois des Finances

le Tirage de la 1<sup>re</sup> série est fixé irrévocablement les 24 & 25 novembre 1904

En regard de la vive demande, les billets s'épuisent rapidement, les joueurs ont donc intérêt de commander immédiatement

**Nomenclature des Lots**

Le gros lot dans le cas le plus heureux

1,050,000 francs	1,000,000 francs	1,050,000 francs
de couronnes		
(Un million cinquante mille francs)		
1	Prime	600000
1	Gros lot	400000
1	"	200000
2	"	100000
1	"	90000
2	"	80000
1	"	70000
2	"	60000
1	"	50000
1	"	40000
5	"	30000
3	"	25000
8	"	20000
8	"	15000
36	"	10000
67	"	5000
3	"	3000
437	"	2000
803	"	1000
1528	"	500
148	"	300
34450	"	200
4850	"	170
4850	"	130
100	"	100
4350	"	80
3350	"	40
55,000 lots et une prime	Cour.	14,459,000

1 Couronne vaut fr. 1,05

**Organisation de la loterie.** — Pour 110,000 billets seulement la Loterie Royale Hongroise offre 55,000 lots, donc un billet sur deux gagne un lot.

**Liste des numéros gagnants.** — Aussitôt après tirage, la liste officielle des numéros gagnants, contrôlée par le Gouvernement hongrois, est adressée à tout possesseur d'un billet ou d'une fraction de billet.

**Payements des lots.** — Tous les lots sont payés en espèces et de suite, sans que le gagnant ait de formalités à remplir ni démarches à faire, la banque **Charles KISS & Cie**, les paye immédiatement contre simple remise du billet.

Les billets portent aussi le texte en français ainsi que les armes de l'Etat Hongrois. Ils sont expédiés aux prix fixés par l'Etat sans augmentation.

Le plan officiel du tirage est ajouté à chaque commande et est adressé gratuitement à toute personne qui en fera la demande.

La correspondance se fait dans les langues principales, et est envoyée sous plus cachetés sans entête. Des renseignements sont exactement fournis sans frais.

Prix des billets 1<sup>re</sup> série:  
**Le billet entier 12 cour. = 12 fr. 60**  
 „ demi billet 6 „ = 6 „ 30  
 „ quart de billet 3 „ = 3 „ 15  
 „ 1/8 de billet 1 „ 50 = 1 „ 50

**Tirage de la 1<sup>re</sup> série**  
**les 24 & 25 novembre 1904**

Toutes les commandes doivent être adressées à:

**Banque Charles KISS & Cie 92, rue Andrassy, Budapest (Hongrie)**

Beaucoup de lots gagnés par les clients de notre recette dans les loteries passées.

Cour.	600000	sur le billet N°	20565
"	600000	"	36037
"	400000	"	33464
"	80000	"	61436
"	70000	"	2821
"	60000	"	39773
"	30000	"	77870
"	30000	"	13370
"	30000	"	57593
"	25000	"	23122
"	25000	"	39449
"	20000	"	8147
"	20000	"	764
"	20000	"	798
"	20000	"	26579
"	20000	"	94679
"	20000	"	88643
"	15000	"	22153
"	15000	"	96828
"	15000	"	11946

etc., etc., étaient gagnés par nos clients suisses.

**MODE DE PAIEMENT**  
 Le payement des billets se fait à la convenance de l'acheteur mais de tous les moyens, le plus simple et le plus sûr est l'envoi du montant en billets de banque de tous pays, chèques, ou timbres-poste par **lettre recommandée** ou chargée. On peut aussi payer par **Mandat-poste international**. Adresser lettres et envois **Banque Charles KISS & Cie, Budapest**. Affranchir la lettre simple 25 centimes et la lettre recommandée 50 centimes.

**ENVOI DE BILLETS CONTRE REMBOURSEMENTS**  
 Nous signalons tout spécialement aux personnes qui ne disposent pas facilement de communications postales notre Service d'**envoi de billets contre remboursement à domicile**. Ce genre de commandes est le plus rapide et le plus sûr car il évite au demandeur tout envoi de fonds à l'avance.

**A DÉTACHER**  
**POUR COMMANDER LES BILLETS ORIGINAUX**  
 Nous vous prions de bien vouloir remplir ce bulletin en nous adressant votre honorée commande. Veuillez indiquer sur le bulletin de commande, votre adresse complète et exacte en nous indiquant quelles fractions de billets vous désirez. Lettres contenant des valeurs sont à envoyer recommandées.

**LETRE DE COMMANDE**  
**Banque Charles KISS & Cie, 92, rue Andrassy, BUDAPEST (Hongrie)**

Je vous prie de bien vouloir m'envoyer ..... billet original de la première série de la LOTERIE HONGROISE. Comme vous l'offrez, vous m'enverrez un plan officiel en français et vous m'adresserez immédiatement après le tirage, la liste officielle des numéros gagnants.

Le montant de Fr. .... { est joint ici en billets de banque (timbre-poste) }  
 { suit par mandat-poste international. }  
 { sera payé contre remboursement. }  
 Veuillez biffer le mode non désiré

Nom et Prénom : .....  
 Adresse { .....  
 Domicile : ..... Bureau postal : .....